CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

Notice d'utilisation du module de saisie des besoins

PREAMBULE

LE RECENSEMENT DES BESOINS

Comme chaque année le CDG34 procède au recensement des besoins des collectivités et établissements publics de l'Hérault afin d'établir le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels. Ce recensement est extrêmement important car il permet de déterminer l'opportunité d'organiser ou non certains concours et examens, et de fixer le nombre de poste à ouvrir pour les concours**.**

Certes, il est peut être difficile pour une collectivité de savoir si elle va recruter ou non, mais une estimation peut être réalisée en anticipant certains évènements : départs à la retraite et mobilités, création ou ouverture d'un équipement, création d'une nouvelle activité ou d'un nouveau service dans votre collectivité, création de postes du fait de l'augmentation de la population, des transferts de compétences, etc.

Il peut également être tenu compte des postes actuellement pourvus par des agents non titulaires et pour lesquels des nominations sont envisageables. Ces chiffres doivent cependant être relativisés au regard des perspectives réelles de nomination.

Ce recensement ne constitue <u>en aucun cas</u> <u>un engagement</u> quant aux décisions ultérieures de nomination : les données collectées sont exclusivement destinées à établir le nombre de postes ouverts aux concours ou de décider de l'ouverture d'un examen professionnel.

1 - SE CONNECTER SUR LE SITE DU CDG 34

Rendez-vous sur la page :www.cdg34.fr et sélectionner le menu « Concours »
Cliquez sur « Recensement Concours/examens »

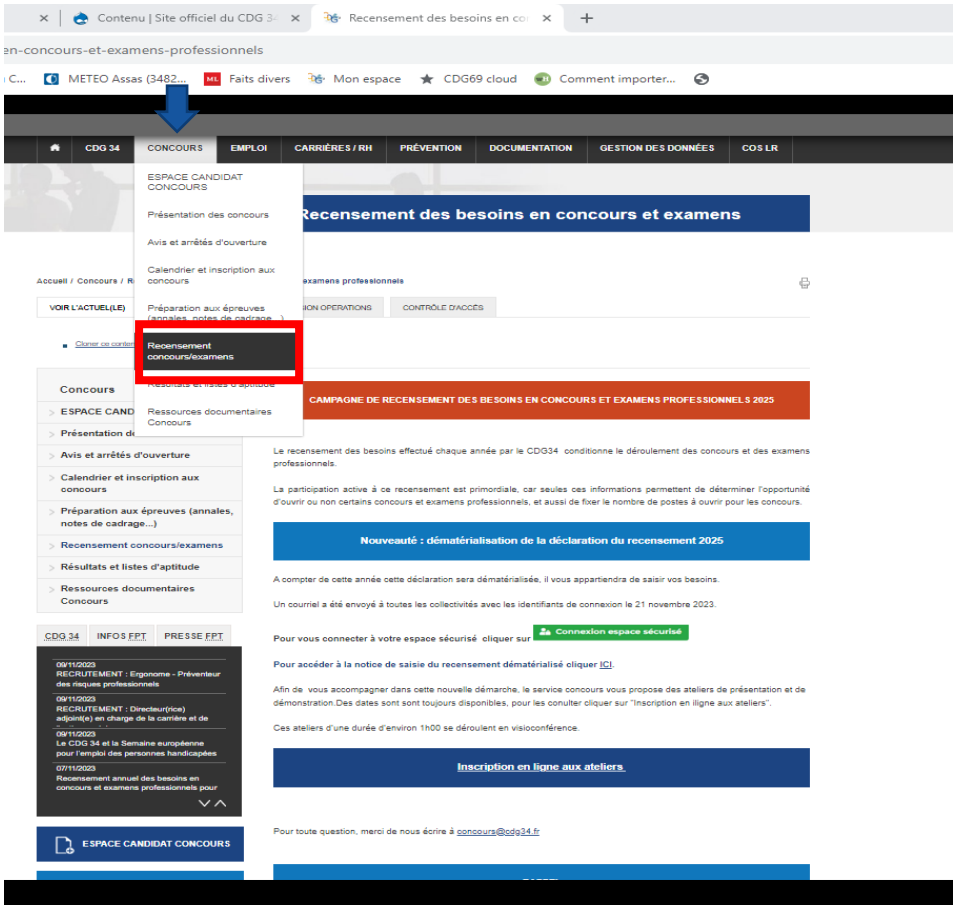

La participation active à ce recensement est primordiale, car seules ces informations permettent de déterminer l'opportunité d'ouvrir ou non certains concours et examens professionnels, et aussi de fixer le nombre de postes à ouvrir pour les concours.

Nouveauté : dématérialisation de la déclaration du recensement 2025

A compter de cette année cette déclaration sera dématérialisée, il vous appartiendra de saisir vos besoins.

Un courriel a été envoyé à toutes les collectivités avec les identifiants de connexion le 21 novembre 2023.

Pour vous connecter à votre espace sécurisé cliquer sur **Connexion espace sécurisé**

Pour accéder à la notice de saisie du recensement dématérialisé cliquer ICI. **La notice d'utilisation** est accessible

Sélectionner « Connexion espace sécurisé » **Connexion espace sécurisé**

2 - ACCÈS AU MODULE DU SAISIE DES BESOINS

La page d'identification apparaît

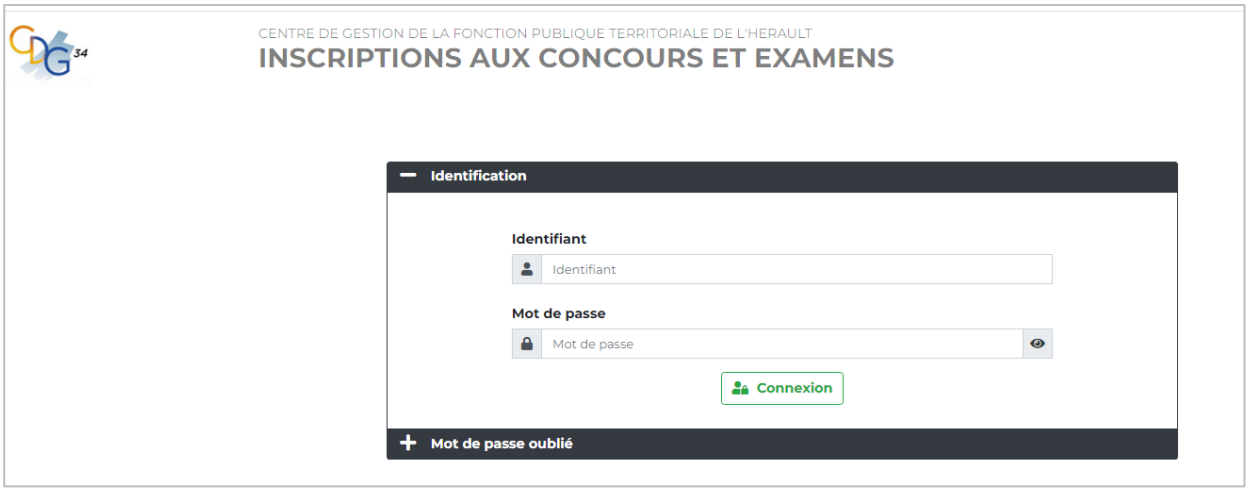

Vous devez maintenant vous identifier.
Saisir votre identifiant,
Saisir votre mot de passe
Cliquer sur « connexion »

La fenêtre suivante s'ouvre lors de votre première connexion

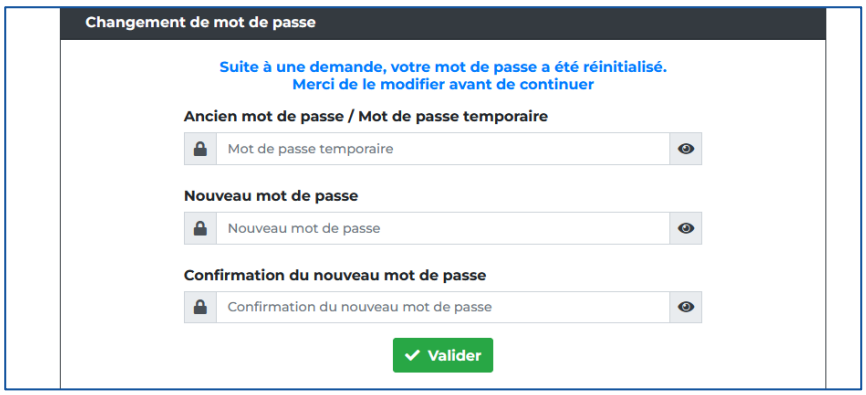

Modifier et confirmer le nouveau mot de passe de votre choix.

La fenêtre de déclaration s'affiche

3 – PAS DE BESOINS A DECLARER

Cliquer sur

La ligne suivante apparaît

Action	Date	Nature	Type	Spécialité	Option	Profil	Quantité	Etat
	03/12/2020	Pas de Poste à déclarer					0	N

Légende :

N En attente de validation par le CDG T Transféré au CDG V Validé par le CDG

Lorsque le CDG 34 aura validé votre réponse, dans la colonne **« Etat »** la lettre **« V »** sera inscrite**.**

4 – DECLARATION DE BESOINS

1 - Cliquer sur le bouton

La fenêtre suivante s'ouvre

« Date » correspond à la date de la déclaration

Toutes les lignes signalées par **(*) sont à compléter obligatoirement**

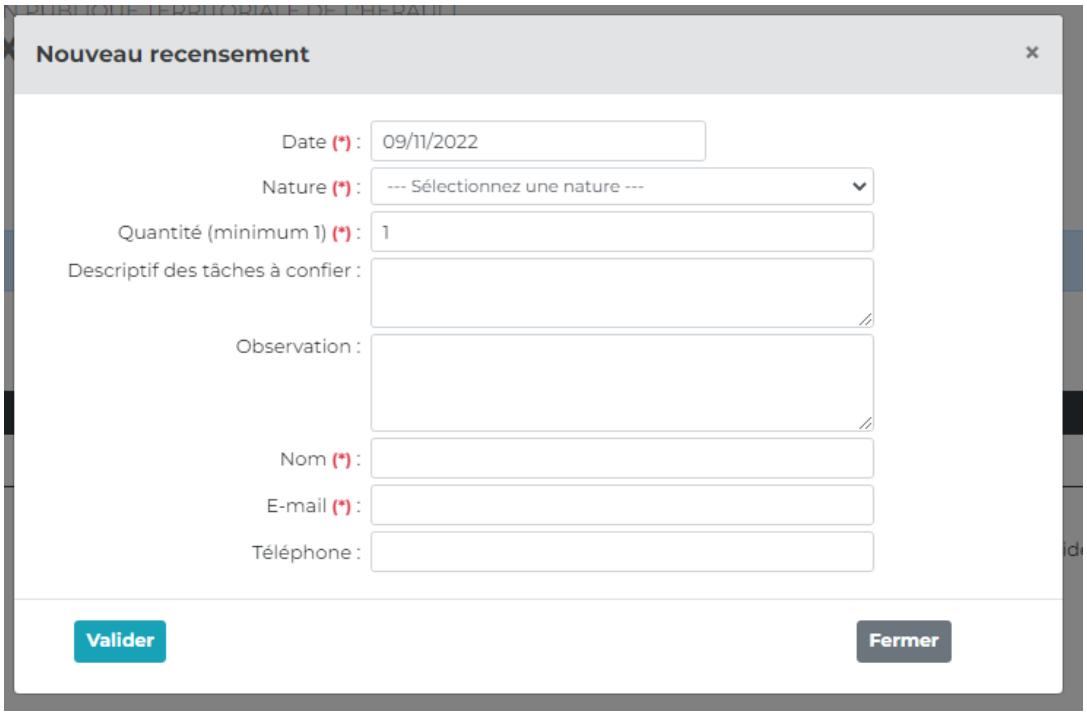

2 – Sélectionner le concours ou l'examen professionnel (E) concerné par le recensement dans le menu déroulant « **Sélectionner une nature** »

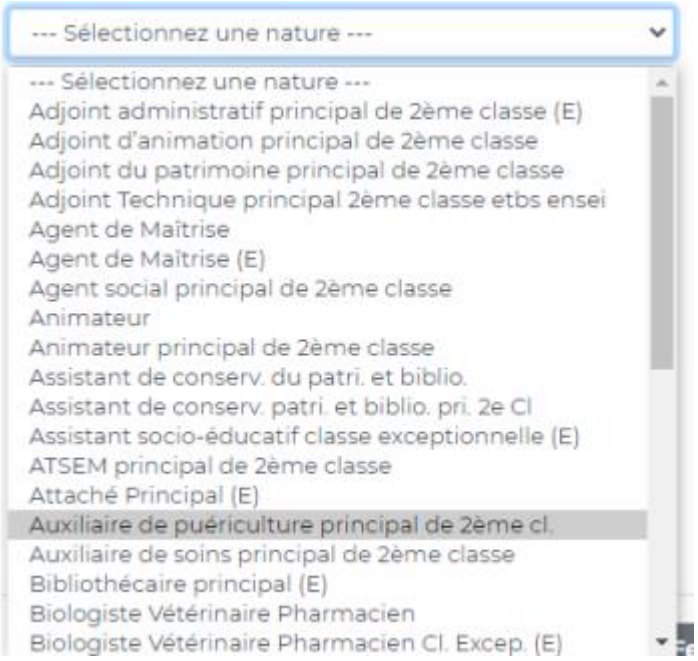

3 – Sélectionner le type de concours concerné dans « **Sélectionner un type** »

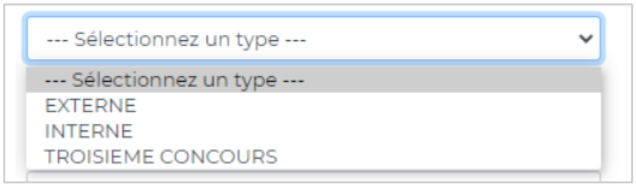

4 – SI concours avec spécialités, sélectionner la spécialité concernée dans le menu déroulant « **Sélectionner une spécialité** »

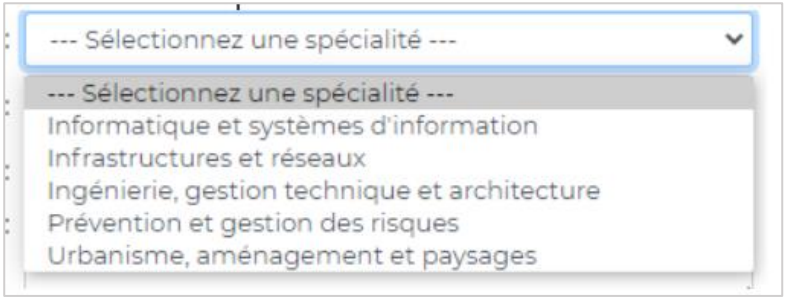

5 – SI concours avec options ou disciplines, sélectionner l'option ou discipline concernée dans le menu déroulant « **Sélectionner une option** »

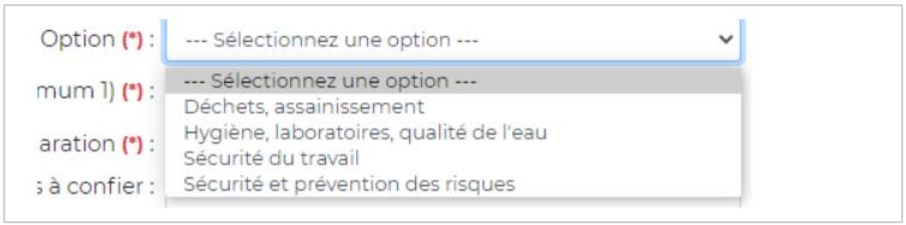

6 – Saisir le nombre de postes souhaités dans champ « **Quantité** » (nombre de postes pour les concours et nombre d'agents concernés pour les examens).

Quantité (minimum 1) (*) : 1

7 – Lignes facultatives
Pour décrire les missions ou faire part d'une observation

Descriptif des tâches à confier :

Observation :

8 – Compléter les coordonnées de la personne ayant complétant le recensement (<u>ces informations sont enregistrées pour les prochaines saisies)</u>

Nom (*) : EXEMPLE

E-mail (*) : concours@cdg34.fr

Téléphone : 00000000

9 – Cliquer sur **Valider**

Retour sur la page de saisie et visualisation des besoins déjà saisis

Déconnexion

Collectivité CENTRE DE GESTION DE LA FPT DE L'HERAULT

+ Nouveau | Pas de poste à déclarer

Action	Date	Nature	Type	Spécialité	Option	Profil	Quantité	Etat
	09/11/2022	Adjoint technique principal de 2ème classe	EXTERNE	BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	Charpentier		2	N
	09/11/2022	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	EXAMEN PROFESSIONNEL				1	N
	09/11/2022	Ingénieur	EXAMEN PROFESSIONNEL	Informatique et systèmes d'information	Réseaux et télécommunications		1	N
	09/11/2022	Technicien	INTERNE	Artisanat et métiers d'art			2	N

Légende :
N En attente de validation par le CDG
T Transféré au CDG
V Validé par le CDG

Pour chaque besoin (concours ou examen)

la procédure doit être renouvelée en cliquant sur + Nouveau
(4-déclaration des besoins)

5 – CORRECTION

Une fois le recensement saisi, l'ensemble des données sont visibles.
En cas d'erreur de saisie, possibilité de supprimer la ligne correspondante ou de la modifier.

Action	Date	Nature	Type	Spécialité	Option	Profil	Quantité	Etat
	03/12/2020	Ingénieur	EXTERNE	Prévention et gestion des risques	Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau		1	N

Pour supprimer la ligner, cliquer sur

Pour modifier la saisie cliquer sur

6 – ENREGISTREMENT ET/OU IMPRESSION DU RECENSEMENT

Enregistrement ou impression possible en sélectionnant le bouton « Téléchargement » ou « imprimer » de votre navigateur internet (exemple avec Google Chrome).

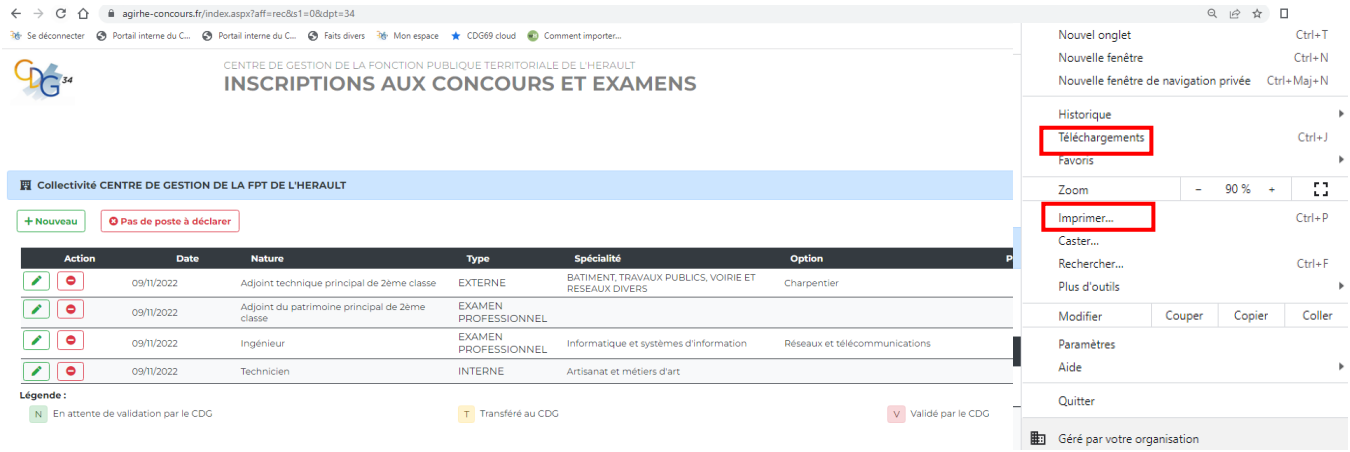

7 – VALIDATION DU RECENSEMENT PAR LE SERVICE CONCOURS

La colonne ETAT vous permet de suivre l'état d'avancement de votre déclaration :

N Votre déclaration est saisie et peut être encore modifiée

T Votre déclaration a été transférée eu Centre de gestion et elle n'est plus modifiable en ligne mais uniquement en prenant contact avec le Centre de gestion

V Votre déclaration a été validée

Après le transfert du recensement, aucune modification n'est possible. Pour toute modification un courriel doit être adressé au service concours (concours@cdg34.fr) qui modifiera la saisie. Les données du recensement restent consultables sur votre espace sécurisé.